

utiliser l'argent, vérité aussi vieille que l'argent lui-même, et que la théorie du Crédit social ferait bien de reconnaître.

Monsieur l'Orateur, en écoutant les discours des membres du Ralliement créditiste, on se demandait si ce parti, qui semble si éloigné du socialisme, ne se rapproche pas considérablement de cette doctrine, à certains moments.

Le Ralliement créditiste cite souvent en exemple—et le député de Témiscamingue (M. Caouette) en a parlé tout à l'heure—les prêts que le Canada consent aux pays étrangers, à des conditions faciles.

Il est vrai que le Canada, comme la plupart des pays qui accordent des prêts aux pays sous-développés, le fait à des conditions très faciles. Mais ce n'est pas une raison pour appliquer les mêmes conditions à des situations tout à fait différentes au Canada.

Le gouvernement fédéral reconnaît qu'il existe des responsabilités conjointes, à l'échelle internationale, en vue de consacrer certaines ressources financières au développement des pays plus pauvres.

Mais tous les pays reconnaissent que ces fonds ne peuvent pas toujours être prêtés à des conditions commerciales. Les pays plus pauvres ne peuvent simplement pas acquérir la quantité de change nécessaire pour acquitter l'intérêt à des taux commerciaux.

Le Canada consent donc des prêts à des conditions faciles, tout en conservant les critères assurant que les entreprises de mise en valeur en valent la peine. Ces prêts ne subventionnent pas des entreprises non économiques. Ils financent des constructions et aménagements qui assurent un bon taux de rendement.

Monsieur l'Orateur, la motion du Ralliement créditiste reflète la vieille théorie de ce parti, selon laquelle notre système économique serait défectueux parce qu'il omet de produire une augmentation suffisante de la masse monétaire.

Le gouvernement fédéral croit que le régime monétaire actuel est assez efficace et assez flexible pour s'adapter aux besoins changeants de l'économie, notamment le besoin d'expansion du crédit disponible dans l'économie. Et tout à l'heure, le député de Témiscamingue nous en donnait un exemple frappant, en parlant des crédits disponibles en temps de guerre.

C'est vrai qu'au cours de la guerre, les crédits disponibles étaient énormes, mais il est également vrai qu'il y avait beaucoup de restrictions, notamment sur le café, le thé, le beurre, le sucre et même sur la mobilité de la main-d'œuvre. Au fait, on ne pouvait changer d'emploi sans permission. Il existait des restrictions sur l'achat des articles de luxe. On ne pouvait même pas acheter d'automobile, ce

qui, actuellement, toucherait certainement l'honorable député de Témiscamingue.

Il existait également un contrôle des salaires et des prix. Les conséquences de cette augmentation de crédit, c'est que la dette nationale a plus que triplé, car les crédits qui ont été accordés ont été financés à même des emprunts de guerre. On n'a pas créé d'argent nouveau, mais on a simplement emprunté davantage afin de pouvoir dépenser plus.

Dans le rapport qu'il a présenté à la Chambre des communes jeudi dernier, sur la réunion des ministres des Finances et des trésoriers provinciaux, l'honorable ministre des Finances (M. Benson) a bien signalé que l'objectif fondamental du gouvernement est de mettre fin à la spirale inflationniste des prix, tout en maintenant un solide équilibre économique.

Le budget déposé par l'honorable ministre des Finances, en mars dernier, relâchait sensiblement les restrictions fiscales du gouvernement fédéral. Depuis, il y a eu quelque mitigation des restrictions monétaires, qui se traduit par une réduction du taux de la Banque de $8\frac{1}{2}$ à $7\frac{1}{2}$ p. 100.

Dans l'intervalle, le gouvernement a également décidé de ne pas donner suite à la proposition annoncée dans le budget d'établir des contrôles du crédit à la consommation. En outre, l'augmentation de 300 millions des paiements aux provinces, au cours de l'année financière, annoncée à la Chambre par le ministre des Finances lundi dernier, indique un autre adoucissement important de la politique fiscale du gouvernement fédéral.

L'augmentation constante des coûts et des prix demeure un souci fondamental du gouvernement. Depuis le début de 1970, un certain progrès a été réalisé quant à la hausse des prix, ce qui a permis les réductions apportées jusqu'ici aux restrictions fiscales et monétaires.

Je tiens à signaler que le gouvernement désire fortement voir l'économie canadienne revenir à une croissance forte, mais stable. Nous sommes impatients de réduire le degré de capacité excédentaire qui existe maintenant dans l'économie, afin qu'elle puisse se développer plus en harmonie avec son potentiel.

Je puis informer la Chambre que le gouvernement considère, de façon intensive, l'adoption de mesures particulières visant à stimuler davantage la croissance économique.

Avant de prendre d'autres initiatives importantes en vue d'adoucir les restrictions actuelles, il est cependant essentiel d'avoir l'assurance que les pressions inflationnistes sur l'économie ont enfin commencé à perdre leur élan.

Comme je l'ai déjà indiqué, en effectuant des essais, on a réussi à freiner la hausse des